



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 5 juillet 2023

Réunion ordinaire tenue à la Municipalité de Saint-Gabriel à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président
 Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme
 Monsieur Rosaire Ouellet, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
 Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle
 Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime

Est aussi présente : Madame Manon Lévesque, directrice générale
 Monsieur Francis Pelletier

Dans le but d'alléger le texte,
« **Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest** »
est appelée ci-après « **La Régie** ».

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

42.07.23 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 5 juillet 2023 soit accepté tel que présenté en laissant le point Questions diverses, ouvert.

43.07.23 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 JUIN 2023

Il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 7 juin 2023, tenue à la Municipalité de Rivière-Ouelle, soit accepté en y apportant une modification au point 4. *Suivi des plaintes et des opérations.*

4. SUIVI DES PLAINTES ET DES OPÉRATIONS

M. Francis Pelletier nous fait mentions des points suivants :

1. Un motorisé se stationne dans la virée au bout du Chemin de la Pointe à Rivière-Ouelle,
2. Le camping de Rivière-Ouelle doit être traversé pour vider les conteneurs, ce qui oblige le chauffeur à passer après 9 heures le matin, de plus, cela représente un danger pour les occupants du camping,
3. La virée côté ouest du Chemin de la Grève devra être revue,
4. Les résidents du Bois de l'Anse demande d'avoir des bacs de maison à la place des conteneurs.

M. Léo-Paul Thibault parlera avec la direction générale de la Municipalité de Rivière-Ouelle afin de trouver des solutions à ces inconvénients.

44.07.23 5. ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES ET DES COMPTES À PAYER DE JUIN 2023

Il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes du mois de juin 2023 soient approuvés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

INCOMPRESSIBLES ET COMPTES À PAYER AU 30 juin 2023		
SALAIRES	PÉRIODE	MONTANTS
Éboueurs	1 ^{er} au 30 juin 2023 (4 sem.)	6 791.21 \$
Administration	1 ^{er} au 30 juin 2023 (4 sem.)	1 321.92 \$
	Total des salaires	8 113.13 \$
FOURNISSEURS	INCOMPRESSIBLES	MONTANTS
Caisse Desjardins	Frais de juin + frais annuel dossier	525.17 \$
Vidéotron	Téléphone	81.40 \$
Francis Pelletier	Frais de déplacement	330.78
Francis Pelletier	Téléphone mai et juin	90.00 \$
Gilles DesRosiers	Frais déplacement accident 336	282.30 \$
Visa	Hébergement site internet(annuel)	151.63 \$
Visa	Transport Québec (PREVL)	150.00 \$
	Total des incompressibles	1 611.28 \$
FOURNISSEURS	COMPTES À PAYER	MONTANTS
Pétroles B. Ouellet	Diésel	6 103.97 \$
Centre Serv. St-Philippe	Fuite antigel, graissage, freins 334	1 798.08 \$
Municipalité St-Gabriel	Location garage juillet à décembre	5 043.00 \$
Pneus F.M.	Réparer crevaison sur 335	96.01 \$
Énergie Sonic	Diésel	1 584.64 \$
Filgo Énergie	Diésel	164.44 \$
Atria	Sauvegarde en ligne	23.00 \$
Christian Dufour	Réparer la benne du 335	670.00 \$
Notre-Dame-du-Portage	Signaleurs accident 336	735.72
	Total des comptes à payer	16 218.86 \$
	Grand total	25 943.27 \$

45.07.23 6. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2023

Il est proposé par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport budgétaire du mois de juin 2023 soit accepté tel que présenté.

7. NOMINATION DE M. FRANCIS PELLETIER RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Attendu que depuis le départ de M. Gilles Lizotte, il n'y a pas de responsable des camion et des opérations;

Attendu que M. Francis Pelletier accepte ce poste;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents de fournir une description des tâches à M. Francis Pelletier pour ce poste et d'autoriser le président et la directrice générale à signer le contrat de travail de M. Francis Pelletier.

47.07.23 8. SOUSSION DE S.S.A.D. POUR LA COLLECTE DE CONTENEURS

Attendu la perte de notre camion à chargement avant;

Attendu que la compagnie S.S.A.D. nous a transmis une soumission pour la collecte des conteneurs dans nos 5 municipalités;

Attendu que le prix soumis est de 38,00 \$ du conteneurs, ce qui représente un coût de collecte de 4 332,00 \$ par semaine et un coût de 112 632,00 \$ pour la période du 1 juillet au 31 décembre 2023;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de S.S.A.D. à la semaine le temps de régler le dossier avec notre assureur.

9. DOSSIER DE RÉCLAMATION AUX ASSURANCES

Notre contrat d'assurance inclus la remise à neuf lors de la perte d'un camion. La directrice générale a transmis à l'assureur deux soumissions de Labrie Environmental Group. La directrice générale informera les membres de tout développement dans ce dossier.

10. QUESTIONS DIVERSES

1. Mme Chantal Boily nous informe qu'un candidat intéressé à travailler de façon occasionnelle pour la Régie devrait nous faire parvenir son C.V. dans les prochains jours.

Étant donné que M. Francis Pelletier sera en vacances les semaines du 30 juillet et du 6 août, il est convenu que la directrice générale informe les membres par courriel de sa candidature pour acceptation par ces derniers et qu'une résolution soit prise à la prochaine rencontre. La formation de ce candidat devra débiter le plus rapidement possible.

2. Nous avons reçu deux C.V. pour le poste de remplacement de la directrice générale. Après consultations, il est convenu que Mme Julie Chénard soit rencontrée en entrevue par M Gilles DesRosiers, Mme Chantal Boily et la directrice générale. Tous les membres seront informés de la date et de l'endroit de la rencontre et pourront s'y rendre s'ils le désirent.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 6 septembre 2023 à 19 heures à la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tel que prévu au calendrier des rencontres.

48.07.23

14. FERMETURE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Rosaire Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 20h10.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Gilles DesRosiers, président

Manon Lévesque, greffière-trésorière